

Formation à la Sensibilisation aux risques liés aux travaux en hauteur et port des EPI

La chute de hauteur constitue la seconde cause d'accident du travail mortels après ceux de la circulation. La formation Securit'Up travail en hauteur permet une sensibilisation des stagiaires aux risques de chutes au travers d'exemples et vidéos de situations dangereuses ou d'accidents.

Objectifs

- Connaître les techniques de vérification des équipements liés aux travaux en hauteur
- Connaître les différents déplacements et accès en sécurité
- Être capable d'analyser et d'évaluer les risques liés au travail en hauteur
- Être capable d'accéder et de travailler en hauteur en maîtrisant les règles de sécurité et d'utiliser correctement les Equipements de Protection Individuelle

Public Visé

Toute personne amenée à travailler en hauteur avec un harnais de sécurité

Pré Requis

Être apte médicalement
Compréhension du français
Être obligatoirement muni des EPI adaptés à la formation

Objectifs pédagogiques

Connaître les techniques de vérification des équipements liés aux travaux en hauteur
Connaître les différents déplacements et accès en sécurité
Être capable d'analyser et d'évaluer les risques liés au travail en hauteur
Être capable d'accéder et de travailler en hauteur en maîtrisant les règles de sécurité et d'utiliser correctement les EPI

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation théorique :

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur
- Support de cours

Formation pratique :

- Mise en situation dans une zone d'évolution sécurisée dédiée aux travaux en hauteur

Parcours pédagogique

Formation théorique :

Méthodes d'enseignement concrètes et interactives : échanges sur différentes situations de travail en hauteur

- Aspects règlementaires selon ED 6110 de l'INRS : éviter le risque, évaluer les risques qui ne peuvent être évités, combattre le risque à la source, tenir compte de l'état d'évolution de la technique, donner les instructions appropriées aux travailleurs
- Equipements de protection individuelle contre les chutes
- Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protections collectives et individuelles)
- Les consignes de sécurité
- Vidéos

Formation pratique : Les articles R4323-104 à R4323-106 du Code du travail prévoient l'information et la formation des travailleurs à l'utilisation des équipements de protection individuelle.

- Contrôle du matériel utilisé
- Utiliser et porter correctement le harnais anti-chute
- Maîtriser les différentes situations de travail en hauteur
- Être capable de mettre en oeuvre le système d'ancrage provisoire (si aucun ancrage fixe n'est prévu)
- Mise en situation

Qualification Intervenant(e)s

Formateurs expérimentés

La formation Sécurité'Up travail en hauteur permet une sensibilisation des stagiaires aux risques de chutes au travers d'exemples et vidéos de situations dangereuses ou d'accidents.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque candidat ayant réalisé les tests théorique et pratique se verra délivrer une attestation de réussite.



Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 3 à 6 Personnes



Contactez-nous !

Bastien ROGER
Directeur de la formation

Tél. : 0478901071
Mail : contact@securitup.fr